

Ry. Par. 20. nov. 1662.

A La Haye ce 16. Novemb. 1662.

Monsieur. J'ay receu vostre derniere Depesche du 10. du
Courant, et ay pris la patience d'entendre lire de bout en bout
soutes les copies des lettres d'Orangi, et des pieces y jointes, come
aussy celles des lettres de M. Sieurs le Tellier et de Berons,
et les procedures ensuivies du Commandeur de Gault, et du prestre
~~Roy~~ Parlement d'Orangi, et autres. Croy, comme ce sont
choses inusitees, et mesmes inouies, on a de la peine a pren-
dre des mesures la dessus: et tout ce que je puis faire sur
desi esbrangis incidens, est de vous reiterer mes ordres, que
vous eyez a employer tous moyens possibles pour arrester ces
outrages, et de poursuivre a la Cour ou vous estes, les ordres
necessaires pour faire cesser a Orangi les violentes infracti-
ons que ledy Commandeur de Gault, et d'autres font aux droits
de mon petit-fils, a ses Finances, et a toute sa Souveraine-
te. Vous ferez bien mesme de tascher d'en parler au Roy,
et de luy remonstrer avec vigueur les consequences d'une telle
iniquite. Sa Maj. a, sans doute, trop de justice, et trop de gene-
rosite pour la vouloir authotiser, ayant toujours declare qu'il
le n'entendoit pas que ses Officiers se meslassent de l'adminis-
tration des affaires particuleres du Prince ou de ses Domai-

mes, ou qu'ils en prissent cognoissance, l'ayant mesme fait
sçavoir l'Esle dernier par lettre expressi de Monsieur le Tel-
lier auz Commandeurs de Gant. Vous aurez donc, a faire
toutes les diligences, et instances requises pour aller au de-
vant de ces procedures, et j'espere que vous me donneres
sujet d'approuver les soins que vous aurez pris pour la conserva-
tion des Revenus du Prince, ou pour leur restitution au cas
qu'on les eust alienes. Cependant, je prieray Dieu de nous
faire justice par les voyes qui luy sont cognees, et me re-
mettant au reste a vostre conduite, je suis

Monsieur,

vestre desaffection
a nous faire sçavoir
Anne de Dorsage

Monsieur

Monsieur Huygens, Secretaire, J. G. de
Suyckerlin, Schiedam, Monnikland. de. Bor-
mier Consiiller du Prince d'Orange, ex
son Deputé en Cour de France. &c.
A Paris.



